

Munster Mag

Janvier 2026 • s'Menschterer Blättla • Ville de Munster



Réalisations 2025
Ponts, travaux dans les écoles, cimetière... **p.2**

Projets 2026
Salle des fêtes, place du marché... **p.4**

Vie des entreprises
Des trophées pour les commerçants, domaine de Haslach **p.6**

Vie associative
Les Marcaires
Les Restos du cœur
A livre ouvert
L'ASM **p.10**

Rétrospective
Retour sur les événements 2025 **p.20**



Edito

A l'approche des fêtes de Noël, je tiens à vous adresser, au nom du conseil municipal et de l'ensemble des agents communaux, nos voeux les plus chaleureux. Cette année encore, notre commune a vibré au rythme des projets, des rencontres et des engagements partagés. Grâce à vous, Munster continue d'être un lieu vivant, solidaire et tourné vers l'avenir.

Comme pour chaque Munster Mag de fin d'année, vous découvrirez dans cette édition les réalisations de la commune en 2025, ainsi que les principaux projets pour l'année prochaine. Deux d'entre eux me

tiennent particulièrement à cœur, la rénovation de la salle des fêtes et celle de la place du marché ! Avec les travaux lancés dans les bâtiments du Batial et du Couvent par les entrepreneurs qui ont racheté l'ensemble, c'est tout le réaménagement du centre-ville qui entre dans sa dernière et plus importante phase.

Ce Munster mag met aussi l'accent sur plusieurs associations. Munster en compte près d'une centaine, qui offrent de nombreuses opportunités de pratiques culturelles, sportives, de loisirs... tout en contribuant à l'animation de notre Ville ! Pour que les associations vivent et se développent, elles peuvent compter sur le soutien de la commune, mais elles ont aussi besoin de bénévoles : n'hésitez pas à les rejoindre et à vous engager !

Que cette période festive soit pour chacun d'entre vous un moment de joie et de convivialité. Que l'année à venir vous apporte santé, bonheur et réussite !

Très belles fêtes à toutes et à tous !

DES PLAQUES DE RUE EN ALSACIEN

120 plaques de rue bilingues alsacien et français ont été installées. Leur graphie est basée sur une égalité de traitement entre les deux langues (coût de 12 000 € TTC, avec subventions de la Région à hauteur de 30% et de la CEA pour 40%). Cette signalétique s'inscrit dans la politique de la ville et de la communauté de communes de promouvoir la diversité linguistique et de mettre à l'honneur nos langues et nos cultures !



GYMNASE

A l'instar de la Pépinière, l'étanchéité du bac végétalisé en terrasse a été remplacée (50 000 € TTC). A l'intérieur du bâtiment, une nouvelle structure artificielle de bloc a vu le jour dans les gradins (31 000 € TTC).

02 Édito

02 Réalisations 2025

04 Projets 2026

06 Vie des entreprises

08 Conseil Municipal des Jeunes

10 Vie associative

15 Élections

17 Divers

20 Événements 2025

22 État-civil

24 Vos rendez-vous 2026

Éditeur Ville de Munster

1 place du Marché 68140 MUNSTER

Directeur de la publication

Pierre Dischinger

Rédacteur en chef Jean-François Wollbrett

Crédits photos Ville de Munster, sauf mention contraire

Mise en page et photogravure

Marie Klinger, Ville de Munster

Impression AGI Imprimerie

Papier offset 100 % recyclé

Tirage 2 700 exemplaires

Photo de couverture : Club photo de Breitenbach



DES PONTS RÉHABILITÉS

Les deux ouvrages de la rue Loewel, qui franchissent le Stadtbach et la petite Fecht, ont été entièrement rénovés ! La chaussée est de nouveau ouverte à la circulation, réduite à une voie avec un sens prioritaire à hauteur des ponts, afin d'inciter les automobilistes à respecter la limite de vitesse à 30 km/h.

Le pont de la rue Koechlin est également remis à neuf et la circulation est rétablie.

Le coût total de ces réhabilitations d'infrastructures (études et travaux) s'élève à 676 000 € TTC.



ECOLES ET PÉPINIÈRE



Plusieurs travaux d'envergure ont eu lieu dans les écoles cette année encore ! Au groupe scolaire du centre :

- > des menuiseries ont été remplacées ou rénovées sur le bâtiment central qui accueille la BCD (Bibliothèque centre documentaire) au 1er étage et la salle d'activité de la maternelle au rez-de-chaussée (50 000 € TTC)
- > les façades, boiseries et zingueries du pavillon Est ont été refaites (30 000 € TTC)
- > la cour de l'école maternelle a été désimperméabilisée et végétalisée le long de la clôture qui borde la rue

Sébastopol, afin de créer une barrière naturelle avec la rue, d'apporter un cadre de vie plus agréable aux jeunes élèves, de favoriser l'infiltration des eaux pluviales dans le sol et de réduire les îlots de chaleur (12 000 € TTC). A l'école maternelle du Badischhof, une salle de classe a été entièrement rénovée (19 000 € TTC) et la chaudière a été remplacée (19 000 € TTC). A la Pépinière, l'étanchéité de la toiture végétalisée a été refaite intégralement, et certaines menuiseries extérieures ont été remplacées pour garantir la perméabilité du bâtiment contre les infiltrations pluviales (133 000 € TTC).

CIMETIÈRE

La dernière allée du cimetière qui devait être remise en état a été refaite au printemps (29 000 € TTC). Le calvaire a été déplacé pour l'associer à la création d'un lieu de recueillement et de repos en partie haute du cimetière (7 000 € TTC).

Les services techniques municipaux ont également rénové des menuiseries de l'ancienne bâisse et créé des abris pour les conteneurs de déchets afin d'améliorer l'aspect du site. Il est d'ailleurs rappelé que les déchets doivent être triés, y compris au cimetière.



ET AUSSI

- > rénovation de locaux : brigades vertes, presbytère catholique, sanitaires de l'aire de camping-cars...
- > remplacement de deux moteurs de cloche dans les églises
- > accessibilité des sanitaires du gymnase
- > remplacement du contrôle d'accès de la rue Roby Wetzel

PROGRAMME DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES



Les travaux de rénovation de la salle des fêtes vont être lancés fin 2026 ! Le premier objectif est d'économiser l'énergie avec la réfection et l'isolation de la toiture, ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques. L'énergie produite aura vocation à être valorisée sous forme « d'autoconsommation collective patrimoniale » : elle sera donc consommée localement.

Le programme comprend également l'isolation extérieure et le ravalement des façades, ainsi que le remplacement des menuiseries extérieures et le remplacement du système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire. Enfin, sont également prévus la mise en place d'une Centrale de Traitement d'Air et la mise aux normes du système de sécurité incendie (déserfumage, notices, ...). Munster devrait bénéficier d'une infrastructure intégralement rénovée en 2027 !



RÉNOVATION INTÉRIEURE DU MUSIKHISLA



RÉNOVATION DU PAVILLON OUEST DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
(RAVALEMENT, BOISERIE, ZINGUERIE)



REPLACEMENT DE LA FOSSE SUSPENDUE DE GYMNASTIQUE



RÉNOVATION DE LA CHARPENTE MÉTALLIQUE, DES MURS ET MISE
EN PLACE D'UN ÉCLAIRAGE, À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT DU
PARKING RAPP

PLACE DU MARCHÉ

Le projet d'aménagement de la place du Marché a franchi une première phase de concertation avec les partenaires les plus concernés : commerçants riverains, Architecte des Bâtiments de France... Cette rénovation confortera le rôle central de la place du marché comme cœur de ville ! Les utilisations existantes de la place seront confortées : marchés hebdomadaires et de Noël, manifestations, besoins de stationnement à proximité des commerces, lien avec la rénovation en cours des bâtiments du Batial et du Couvent... La place sera aussi redimensionnée pour devenir piétonne. Le projet détaillé sera disponible sur internet et une réunion publique permettra de recueillir l'avis de tous les Munstériens.



RÉFLECTION DE LA COUR DU CLUB DE TENNIS



RÉHABILITATION DE LA COUVERTURE DU CANAL, PARC SCHWEITZER



RÉHABILITATION DU PONT DE LA RUE JEAN BRESCH

“ DES TROPHÉES POUR NOS COMMERÇANTS ”

Le vendredi 14 novembre, la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole (CCI) a remis des Trophées Label Commerçant d'Alsace 2025 à plusieurs commerçants munstériens, pour récompenser leur travail en matière d'accueil et de qualité du service client. Parmi les 102 lauréats du Centre Alsace, 11 sont de Munster ! Toutes nos félicitations ! Des prix qui nous rappellent que la proximité est une force pour l'attractivité et l'animation de notre ville !

"Mìr gràtüliara àlla Gschaftslitt, wo'n a Pris vo de Händelskàmmer bakomma hann ! Si sinn geehrt worra fer ìhra Empfàngsqualität, ùn oi fer die Qualität vo ìhrem Kündadianscht!"

TROPHÉES OR



TROPHÉES DIAMANT



“DOMAINE DE HASLACH RENAISSANCE D’UN LIEU UNIQUE”

Sur les hauteurs de Munster, un lieu emblématique vient d'écrire un nouveau chapitre de son histoire. Sept ans après les premiers coups de pioche, l'ancien centre de cure a achevé sa métamorphose en résidence touristique d'exception, nichée au cœur de cinq hectares de nature préservée.

Ceux qui découvrent le site pour la première fois sont saisis par la force du panorama. Ceux qui le connaissent retrouvent intacte l'énergie singulière de ce balcon naturel dominant la vallée de Munster. Une énergie qui, il y a plus d'un siècle, avait déjà guidé les bâtisseurs du sanatorium imaginé en 1912 par l'architecte Karl Bonatz. Conçu pour soigner les agents des chemins de fer atteints de tuberculose, le lieu a longtemps été un refuge de soins et de convalescence avant de s'éteindre progressivement, jusqu'à sa fermeture définitive en 2017.

C'est en 2018 que Christian Hagenstein découvre ce site. Fondateur de Batibois Alsace, entrepreneur autodidacte et homme de terrain, il perçoit immédiatement le potentiel unique de Haslach. Plus qu'un projet immobilier, il y voit « un projet de vie ». Refusant



toute reconstruction standardisée, il fait le choix exigeant de préserver l'âme du lieu, convaincu que détruire aurait effacé son histoire. Il orchestre patiemment une transformation respectueuse, mêlant bois local, savoir-faire artisanal et intégration paysagère. Cet amoureux de bois a souhaité mettre en valeur toute « la noblesse » de cette matière.

Aujourd'hui, le Domaine propose des maisons insolites au milieu d'une forêt de chênes et de châtaigniers. Les écolodges spacieux, tout comme les appartements uniques du bâtiment

principal, offrent une immersion totale dans la nature, entre silence, lumière et panorama à couper le souffle. Piscine, espaces bien-être, restaurant ouvert à tous et salles de séminaire sont venus compléter cette offre haut de gamme.

L'établissement s'impose comme un nouvel atout touristique majeur pour la vallée de Munster, contribuant à renforcer l'attractivité du territoire.

Plus qu'une renaissance architecturale, le Domaine de Haslach incarne la vision de la famille Hagenstein : celle d'un tourisme durable, authentique et profondément humain. Un lieu de reconnexion, fidèle à son histoire, désormais tourné vers l'avenir de toute une vallée.



VISITE DU CONSEIL MUNICIPAL

“

L'ACTU DES JEUNES CONSEILLERS MUNICIPAUX ”

DE NOUVEAUX ÉLUS

Le 3 novembre, quatre élèves de CM1 ont été élus lors des élections organisées à l'école primaire. Ils rejoignent les 8 autres élus du Conseil municipal des jeunes (CMJ). Les nouveaux jeunes élus sont engagés pour un mandat de deux ans et se réuniront les mercredis après-midi, plusieurs fois par mois. Le but : proposer des idées pour améliorer le cadre de vie des jeunes munstériens, représenter la jeunesse et préparer les animations de la ville : le carnaval des enfants, les commémorations, le défilé, la brocante des enfants... Bienvenue aux nouveaux jeunes conseillers : Coline et Emile Vogel, Manon Faller et Maxime Pelletier Vonrat.



LE CMJ AVEC LES NOUVEAUX ÉLUS ET LES ÉLUS ADULTES : PIERRE DISCHINGER, MAIRE, CLAUDE MULLER, SANDRINE SCHMITT, CONSEILLÈRES MUNICIPALES ET CARLA BRUNETTI, ADJOINTE (DE G À D)

ET UN NOUVEAU MAIRE JUNIOR !



DE GAUCHE À DROITE : MANON FALLER, MAIRE JUNIOR, HÉLOÏSE KLINGER, 1^{RE} ADJOINTE, ANDREW PETIT ET SOULAYMAN ZAGBANI ADJOINTS.

Après ce renouvellement, place à l'élection du maire junior et de ses adjoints, qui s'est déroulée mercredi 5 novembre à la mairie avec Pierre Dischinger, maire, Carla Brunetti, adjointe en charge du CMJ, Claude Muller et Sandrine Schmitt, conseillères municipales. Les cinq candidats au poste de maire junior ont présenté leurs idées. Après un vote, une nouvelle maire a été élue, Manon Faller ! Héloïse Klinger, Soulayman Zagbani et Andrew Petit sont les adjoints juniors.



ÉLECTION DU MAIRE JUNIOR À LA MAIRIE

DES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération de Munster, en février 2025, les jeunes élus ont travaillé en partenariat avec les trois EHPAD, Bethesda Caroline, l'Hôpital Loewel et le Foyer du Parc, sur une collecte de souvenirs de la seconde guerre mondiale. Des témoignages des résidents sont sortis quatre grands thèmes : l'école, l'alimentation, la peur, et la Libération.

Les jeunes élus ont mis en valeur les témoignages des résidents en réalisant quatre toiles avec des dessins, du collage, du découpage... Ces toiles ont été exposées lors de l'exposition sur la Libération et dans les trois EHPAD ! Une belle expérience pour tous, qui a permis de resserrer les liens intergénérationnels et d'en apprendre plus sur cette période.



DES BREDALA AVEC NOS AÎNÉS



Le mercredi 26 novembre, le Conseil municipal des jeunes s'est rendu au Foyer Caroline. Au programme : confection de Bredala pour Noël avec les résidents. Ils étaient accompagnés par Carla Brunetti adjointe, Sandrine Schmitt conseillère municipale et Périne Cantin animatrice de l'EHPAD. Les personnes âgées ainsi que les enfants ont échangé leurs astuces de cuisine. Les jeunes élus ont même pu repartir avec un petit sachet de gâteaux. Un beau moment de partage !

LE CMJ À LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Le mercredi 19 novembre, le conseil municipal des jeunes s'est rendu au siège de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) à Colmar. Au programme de cet après-midi, visite du bureau du Président Frédéric Bierry, découverte des ruches sur le toit, présentation de la CEA et de son rôle dans la salle de l'Assemblée et petit goûter. Les enfants ont en appris un peu plus sur le fonctionnement de la collectivité et la particularité alsacienne. Les enfants étaient guidés par Antonin Simler de la CEA, ainsi que par Monique Martin et Lucien Muller, conseillers d'Alsace.



“ REJOIGNEZ LES MARCAIRES DE LA VALLÉE DE MUNSTER ”



LES MARCAIRES DE LA VALLÉE DE MUNSTER LORS DE LA FÊTE DE LA TRANSHUMANCE ET DE LA TOURTE EN 2024

Le groupe folklorique Les Marcaires de la Vallée de Munster est un des éléments marquants de l'identité munstérienne ! Créé en 1937, le groupe figure parmi les plus anciens d'Alsace. Son objet est de perpétuer et valoriser les musiques, danses et traditions propres à Munster et sa vallée. Le terme « Marcaire » tire son origine du nom allemand « Melker », bien identifié dans la vallée et qui, dans la tradition, désigne l'agriculteur de

notre vallée et s'associe à son mode de vie d'hier et d'aujourd'hui dans notre environnement rural et montagnard. L'activité du groupe consiste à apprendre, pratiquer, promouvoir et transmettre les danses et les musiques traditionnelles et en particulier celles qui appartiennent au patrimoine de la vallée de Munster. Tout au long de l'année se succèdent des répétitions et des présentations au public pour des occasions et événements très variés

qui se produisent dans la vallée, dans la région et au-delà. Ces événements sont autant d'occasions de rencontres et permettent dans certains cas de développer des projets dans d'autres régions ou d'autres pays. Le port du costume traditionnel du « Malker » et du « Taliewala » permet de mettre en valeur notre territoire et son histoire. Les Marcaires de la Vallée de Munster sont indéniablement l'un des ambassadeurs actifs de Munster et sa vallée. Afin de pouvoir perpétuer cette tradition pour de longues années encore, le groupe se réjouirait de faire découvrir son activité à de potentiels nouveaux membres. Il est possible de participer à une répétition ou à une présentation comme observateur pour susciter de nouvelles vocations.

> **Contact :** Martine Zahner, 06 73 41 83 46, martine.zahner@wanadoo.fr

"Komma zù da Malker!"



“ UNE SERRE AUX RESTOS DU CŒUR ”

“ Le jardin du Cœur a engagé sa mutation fin 2022 lorsqu'une équipe de bénévoles du centre de Munster a décidé de transformer le jardin en espace d'ouverture et d'échange, tout en garantissant une production de légumes frais et bio, pour une distribution exclusive aux accueillis du centre.



CONSTRUCTION DE LA SERRE

En 2023, la municipalité nous a confié une parcelle supplémentaire, doublant ainsi la surface plantée. De février à juin, les jardiniers ont totalement restructuré l'existant pour créer un jardin en quatre zones, pour la rotation des cultures, et 40 plates-bandes.

Toutes les planches sont exclusivement remplies de compost, don de la société Agrivalor. Le premier chantier de plantation collective, avec plus de 20 personnes, a eu lieu lors de la journée citoyenne fin mai 2023 !

Dans les mois qui suivent, une tonne de légumes frais a été distribuée aux familles. Devant ce succès, l'équipe s'est agrandie en 2024 et grâce au partenariat national entre Irrijardin et l'Association Nationale des Restos du Cœur, nous avons pu équiper le jardin d'un réseau d'arrosage automatique et écologique au goutte à goutte au printemps. Le système était opérationnel pour la journée citoyenne de début juin 2024, date



DANS LA NOUVELLE SERRE

du deuxième chantier avec plus de 30 participants.

La production 2024 s'est élevée à plus de 1,1 tonne de légumes, sachant que les tomates et pommes de terre avaient été attaquées par le mildiou.

En 2025, nouveau doublement de surface avec la prise en charge des espaces verts de l'espace Blanche Hartmann et construction d'une serre. L'atelier plantation du jardin du cœur a eu un succès sans précédent avec 47 participants. La production de légumes va dépasser 1,4 tonnes en 2025.

2026 sera consacrée à l'embellissement du jardin et des espaces verts avec la création d'un sentier de promenade car phénomène inattendu, notre jardin est visité tous les jours. Le jardin est devenu un havre de paix et de ressourcement dans Munster.

Si le cœur vous en dit, vous êtes les bienvenus, il y a de quoi faire pour toutes et tous, dans une ambiance joviale et détendue !”

Francis, animateur atelier « jardin du cœur » du Centre de Munster.



PLUS DE 40 BÉNÉVOLES POUR L'ATELIER "PLANTATIONS AUX JARDINS DU COEUR" LORS DE LA JOURNÉE CITOYENNE 2025

“ L'ASSOCIATION À LIVRE OUVERT ”

L'association « À livre ouvert » a pour objectifs de favoriser la lecture dans la vallée et d'aider au développement de la médiathèque. Depuis 2023, sa direction est collégiale.



Festilivre est une bourse aux livres organisée chaque année à la mi-novembre. Elle permet aux particuliers de se débarrasser de livres en bon état et d'en d'acquérir à petit prix. Environ 4500 livres sont proposés à la vente chaque année, dont 45% sont vendus.

Les livres en liberté : des livres sont laissés en dépôt au cabanon du Badischhof, à la piscine, au cinéma, chez des kinésithérapeutes, dans des magasins, et dans des boîtes à livres chemin du Dubach, près de la gare, à Soultzbach... Un cabanon est en cours d'aménagement au parc de la Fecht pour remplacer celui qui avait été incendié.



LE CABANON À LIVRES À LA GARE

Un salon du livre jeunesse est organisé chaque printemps. Initiée par la librairie Carpe Diem, elle met en valeur les auteurs ou les illustrateurs « locaux ». En 2026, ce sera le 21 mars, avec une quinzaine d'invités ! Au programme : un spectacle jeune public, des séances de bricolages, des jeux et un concours de dessin.



L'ASSOCIATION "À LIVRE OUVERT" LORS DE LA JOURNÉE CITOYENNE DU 24 MAI

Dans les trois maisons de retraite, des bénévoles proposent, à partir de lecture, de discuter de sujets très variés comme l'école, les anciens métiers de la vallée, le munster...

En partenariat avec l'association Do un Dert et la médiathèque, une « bibliothèque de rue » est proposée les mercredis après-midi au Badischhof sur la place de jeux de la rue des frênes. D'avril à novembre, les enfants peuvent écouter des histoires ou faire une activité artistique.

Partir en livre en été est une initiative nationale dont l'objectif est de proposer des animations « grand public ». En 2025, A Livre Ouvert a proposé une chasse aux livres au Badischhof.



LE SALON DU LIVRE JEUNESSE

En 2026, l'association accueillera dans la médiathèque cinq classes pour des actions - lecture et art plastique - sur le thème « villes et campagnes ».

« Val qui lit » est un défi de lecture pour les jeunes de 3 à 12 ans en juin, dans les écoles primaires de la vallée. L'association en assure la coordination et propose aux classes d'emprunter des malles thématiques avec des livres et des pistes pédagogiques.

Nous participons chaque année à Munster, à la journée citoyenne et à la journée des associations et nous remercions la municipalité de Munster pour la mise à disposition des salles et la subvention accordée, ainsi que la CCVM pour son aide financière.

“ L'ASM UN CLUB QUI MONTE ”

L'ASM, Association Sportive Munster a franchi un record depuis sa création, en passant la barre des 350 licenciés pour la saison 2025 / 2026 ! Des licenciés habitant Munster, mais aussi tous les villages de la vallée. Un résultat permis par le dynamisme des 24 membres de son comité et de ses entraîneurs, ainsi que des possibilités de jeu offertes par le terrain de football synthétique, inauguré en octobre 2023. Le club dispose également d'un terrain en herbe, considéré comme une des plus belles pelouses d'Alsace, de quatre vestiaires et du club house.

L'ASM a fêté son centenaire il y a quatre ans : c'est en effet en 1921 qu'un club omnisports a été créé. En 1933, le ski prend son autonomie et devient le Ski Club de Munster. Le football prend de l'ampleur et l'ASM poursuit toujours ses activités, même pendant des périodes plus compliquées comme la seconde guerre mondiale.

Comme toute association, l'ASM vit de l'engagement de ses membres, mais aussi des bénévoles, entraîneurs, sponsors et partenaires publics, comme la ville de Munster. La pratique d'un sport permet aux jeunes et aux moins jeunes de soigner leur forme



physique, mais aussi d'apprendre les valeurs et l'esprit d'équipe ! L'ASM a mis en place plusieurs chartes : du joueur, de l'éducateur, des parents et du supporter, avec un ensemble de règles pour garantir le respect mutuel des uns et des autres.

L'ASM organise plusieurs manifestations tout au long de l'année : le marché aux puces, en lien avec l'Amicale Boules, la fête de la bière, la fête de la tarte flambée, des matchs de gala, le stage d'été pour les jeunes...

En chiffres

2022 / 2023 : 244 licenciés
2023 / 2024 : 306 licenciés
2024 / 2025 : 336 licenciés
2025 / 2026 : 350 licenciés

> La section jeune : le « U » correspond à l'âge des jeunes. Plus d'une cinquantaine de U6 à U9 ans : deux équipes U11, deux équipes U13, deux équipes U15, une équipe U18 et une section sportive avec le collège.

> Les séniors : l'équipe 1 évolue en district 1, l'équivalent de la 1ère division au niveau régional. L'équipe 2 évolue en district 3. L'équipe 3 évolue en district 7.

> Le club compte aussi une équipe de vétérans (plus de 35 ans). Les vétérans jouent le vendredi soir, les jeunes le samedi et les adultes le dimanche. N'hésitez pas à venir soutenir les joueurs lors des matchs.

> **Contacts :** Bertrand Gazet, président du club (06 09 40 42 99), Alexandre Groboz, président de la section jeune (06 82 06 04 59).



“ Der Füassbàllverein, a Club ìm Ufschwùng ! ”



L'ÉQUIPE DES U9 (PHOTO ASM)

Retrouvez la liste des associations munstériennes sur :
www.munster.alsace

> Culture, Sports & Loisirs >
Associations

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UN PRIX NATIONAL POUR NOS LYCÉENS

La créativité et l'engagement des élèves du lycée Kirschleger de Munster viennent d'être récompensés au plus haut niveau. Leur projet « La route, c'est pas du cinéma », une série de cinq capsules vidéo consacrées à la prévention routière, a remporté le Prix national IdéeSR 2025, dans la catégorie « Jeunes ». La remise officielle du trophée a eu lieu le mercredi 26 novembre au ministère de l'Intérieur, lors d'une cérémonie présidée par Éric Azoulay, représentant la Délégation interministérielle à la sécurité routière.

Un projet pédagogique devenu une campagne reconnue

Portée conjointement par la préfecture du Haut-Rhin et le lycée Kirschleger durant l'année scolaire 2024-2025, la série a été entièrement écrite, tournée, jouée et montée par les élèves de première de l'option cinéma-audiovisuel, aujourd'hui en classe de terminale. Avec l'appui de



leurs enseignants et la participation de l'actrice Barbara Abel, les lycéens ont imaginé cinq courts-métrages de deux minutes chacun, inspirés d'accidents routiers réels ou plausibles. Chaque capsule adopte un angle différent pour montrer à quel point un geste imprudent peut bouleverser des vies. Cette approche narrative, à la fois sensible et percutante, a séduit le jury national qui a salué « l'implication

directe des jeunes dans une action de prévention essentielle ».

Une campagne visible en ligne

Les cinq films sont d'ores et déjà consultables sur les réseaux sociaux de la préfecture du Haut-Rhin, où ils rencontrent un vif succès.

Sur le site de la Préfecture du Haut-Rhin - www.haut-rhin.gouv.fr/ - saisissez "Munster route cinéma" pour voir la vidéo de présentation et le film récompensé.

Une fierté locale et un message fort

La préfecture du Haut-Rhin n'a pas manqué de saluer « une action remarquable », remerciant les élèves, leurs enseignants et la Direction départementale des territoires pour leur engagement. Une façon de rappeler que la prévention routière est l'affaire de tous — et que les jeunes ont un rôle essentiel à jouer dans cette mission.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : VOUS AVEZ JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026

Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen. Cependant, si vous avez déménagé et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez vous inscrire auprès de votre nouvelle mairie.

Les démarches peuvent être faites sur : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

Vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.

Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales de sa commune en se rendant en mairie jusqu'au 6 février 2026. Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez avoir le droit de vote et avoir une attaché avec la commune et présenter un titre d'identité en cours de validité.

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, ou que la commune de vote n'est plus la bonne, vous faites peut-être partie des électeurs « mal-inscrits », c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas inscrites dans le lieu de résidence, sans que cela soit volontaire. Pour remédier à cette situation, vous avez jusqu'au 4 février pour vous (ré) inscrire en ligne, et jusqu'au 6 février 2026 pour le faire en mairie.

DATES À RETENIR

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026.

- > 1^{er} tour : dimanche 15 mars
- > 2^{ème} tour : dimanche 22 mars

Cas particuliers : vous serez inscrit d'office sur les listes électorales pour pouvoir voter au prochain scrutin si :

- > Vous avez 18 ans (à condition d'avoir fait son recensement citoyen à partir de 16 ans), y compris si votre accession à la majorité est postérieure au 6 février 2026.
- > Votre 18^{ème} anniversaire intervient entre les deux tours. Vous serez inscrit d'office par l'INSEE et pourrez participer au second tour.
- > Vous avez obtenu la nationalité française après 2018.



" Wàhla isch wichtig ! Bis àm 6. Fewrùär kàt ma sich ùf die Wàhllischta ischwiewa. "



VIE DES SERVICES

Arrivées / Mutations



Marc AMBEIS,
mécanicien



**Fanny
FONTAINE,**
agent comptable



Thomas MEYER,
agent technique
polyvalent



Marion LABARRE,
agente territoriale
spécialisée des
écoles maternelles
(ATSEM)



**Christophe
FLORY,** maçon



Franck VERRIER,
agent du service
des eaux

Départs/Retraites

Pierre HERRMANN, Directeur Général des Services Adjoint, retraite

Christophe STEFFAN, agent service des eaux, mutation

Emile WEREY, mécanicien, retraite

" Mìr bedànska die Stàdtärweiter, wo des Johr die Pension ganùmma hènn. Un Willkùmma à da neija Mitàrweiter vo de Stàdt Menschter ! "

L'ENFARINÉ : MAITRE DU PANETTONE

Olivier Krieg, boulanger et patron de la boulangerie L'Enfariné, a remporté le championnat de France du panettone dans la catégorie chocolat.

Deux ans après sa victoire dans la catégorie panettone traditionnel, il s'impose une nouvelle fois parmi les meilleurs artisans du pays.

Grâce à ce nouveau titre, il représentera à nouveau la France à la Coupe du Monde du Panettone, qui se tiendra à Milan en novembre 2026.

Félicitations et bonne chance pour la Coupe du Monde du Panettone !



EXPRESSION LIBRE des groupes d'élus minoritaires du Conseil Municipal

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin.

L'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »

UNE NOUVELLE PASTEURE

« Pasteure à mi-temps au Temple de la Paix, mon fils, mon époux et moi-même avons emménagé à Munster il y a quelques mois. Je suis pasteure depuis septembre 2020, après avoir terminé mes études de théologie à la faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg. Mon premier poste était partagé en deux mi-temps entre les églises méthodistes de Colmar et de Munster. Nous vivions alors à Colmar.

Notre situation a évolué cet été avec notre installation à Munster. Depuis,

nous avons beaucoup de plaisir à découvrir cette ville dynamique, son environnement et ses habitants. Mon époux continue de travailler à Colmar et notre fils est maintenant scolarisé à l'école maternelle à Munster. Nous nous réjouissons d'avance de tout ce que nous allons pouvoir vivre dans cette belle Vallée.

Au plaisir de vous rencontrer un jour »

Cyriane Rohner-Ouvry



RÉSIDENCE POUR SÉNIORS

L'Association Bienvenue – Foyer du Parc a ouvert une résidence séniorelle dans un cadre verdoyant et moderne ! Située au-dessus de l'Ehpad Le Foyer du Parc, la résidence Les Cimes dispose d'une entrée séparée et de nombreux services optionnels. Les logements sont au nombre de 19, du studio au F3, et disposent pour la majorité d'un balcon, d'une cave et d'un garage.

> Contact : 03 89 77 42 21,

le.foyer.du.parc@wanadoo.fr



DES VÉLOS EN GARE



Le service de location de vélos à assistance électrique est opérationnel en gare de Munster !

Progressivement déployé dans plus de 50 gares du Grand Est, il permet de développer l'intermodalité train + vélo. Le tarif est de 3€ les 14h de location avec carte Fluo, ou 6€ sans carte Fluo.

> Plus d'infos : www.fluo.grandest.fr/velo-fluo/

" Am Bânhof kât ma jetzt elektrischi Velo lehna ! "

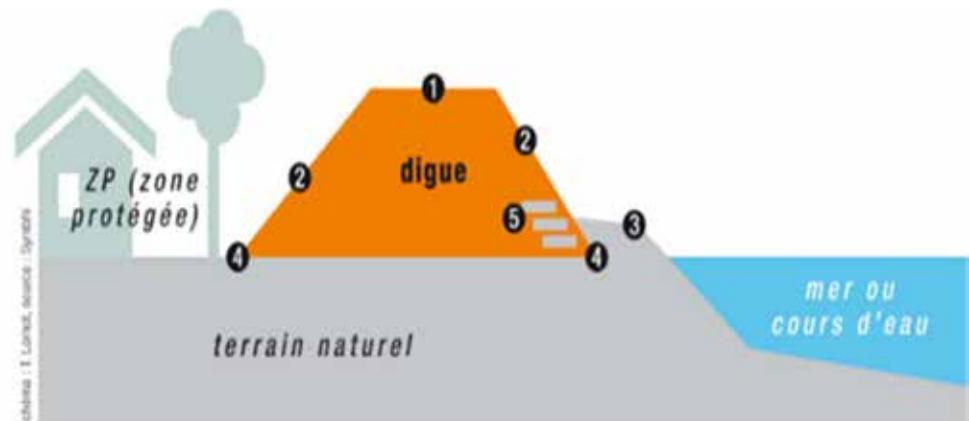
SE PROTÉGER CONTRE LES INONDATIONS

Munster est concernée par le risque inondation de la Fecht et bénéficie, en partie, de la protection apportée par les digues. La réglementation a évolué : on parle désormais de système d'endiguement, c'est-à-dire un ensemble d'ouvrages de protection (digues, murs, routes en remblais...). Pour chaque système, il est obligatoire de définir la zone protégée ainsi que le niveau de protection, autrement dit jusqu'à quel niveau de crue ces ouvrages sont efficaces.

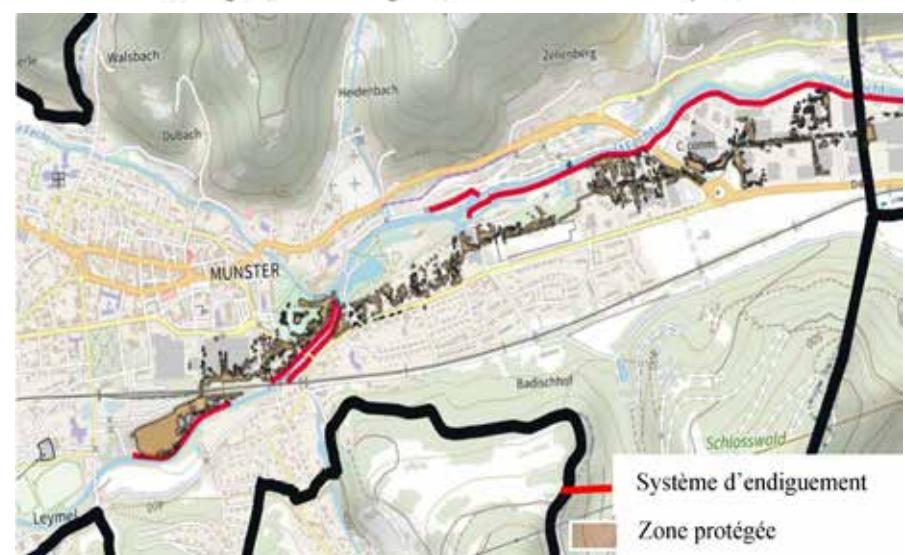
Certaines digues sont situées sur des terrains privés. Si vous êtes concerné, merci de prendre contact avec Rivières de Haute-Alsace au 03 68 07 02 80 pour régulariser la situation et éviter tout litige. En cas d'inondation, la commune a la charge de la surveillance des digues. Si vous souhaitez contribuer à cette mission, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Le Syndicat Mixte de la Fecht Amont est compétent pour la gestion des inondations. Il assure l'entretien des ouvrages en collaboration avec Rivières de Haute-Alsace. Sur notre secteur, les dernières études réalisées dans le cadre du classement réglementaire, ont permis de délimiter la zone protégée comme illustre la carte ci-contre. Ces ouvrages jouent un rôle de protection contre les inondations, mais leur bon fonctionnement repose aussi sur une

gestion rigoureuse. Or, leur fonction est parfois mal connue : certaines digues sont aménagées ou utilisées par les riverains (plantations, escaliers, dépôts divers...), ce qui peut altérer leur efficacité et compliquer leur entretien. Il est donc essentiel de préserver collectivement l'état de ces digues.



1 Crête de digue supportant généralement une piste. **2** Talus de digue : talus aval côté ZP, talus amont côté eau. **3** Berge. **4** Pied de digue. **5** Protection anciennes : perré, lauzes...



FR-ALERT : NOUVEAU DISPOSITIF NATIONAL



FR-Alert est le nouveau dispositif national d'alerte et d'information : il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable d'un danger, afin de l'informer des comportements à adopter. Si vous vous trouvez dans une zone concernée par un danger imminent, vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

MÉRULE : COMPRENDRE, PRÉVENIR ET AGIR



La mérule est un champignon qui dégrade le bois et est capable de fragiliser une maison, avec un risque de dégâts importants. Capable de se développer rapidement, en particulier dans les zones humides et mal ventilées, la mérule peut se propager à travers les murs, les planchers et les structures en bois. Sa présence est généralement causée par de l'humidité, un mauvais entretien, des dégâts des eaux ou encore des erreurs



de conception lors de réhabilitations : enduits étanches, obturation des ventilations...

Tout occupant ou propriétaire découvrant la mérule doit le signaler en mairie, par un formulaire de déclaration accompagné d'un rapport d'analyse. Pour les parties communes d'un immeuble, la déclaration relève du syndicat des copropriétaires.

Un diagnostic précis est essentiel pour identifier l'étendue de la contamination, déterminer les types de pourriture et évaluer les risques pour le bâtiment.

En cas de multiplicité de cas sur une commune, un arrêté municipal puis préfectoral peut être pris, avec les zones concernées. Pour limiter les risques, ventilez régulièrement votre logement, traitez rapidement les infiltrations d'eau et surveillez les zones humides et mal aérées. La lutte contre la mérule est l'affaire de tous !

> **Contact** : Société Mycologique des Hautes Vosges (SEMHV), seul diagnostiqueur reconnu par la Préfecture, 03 29 57 14 97, semhv@merule-expert.com

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Les abords de la ligne électrique qui relie Logelbach à Munster vont faire l'objet de travaux d'entretien par RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité. L'objectif est d'assurer le bon fonctionnement de la ligne à haute tension et la sécurité des personnes aux abords de cette ligne. Prévus entre janvier et mai 2026, ces travaux portent sur la végétation, avec de l'élagage et de l'abattage aux abords de la ligne.

> Plus d'informations sur :

www.rte-france.com, en recherchant "modalités de gestion de la végétation sous et aux abords des lignes électriques".



Événements 2025



CARNAVAL
DES ENFANTS
22 FÉVRIER



80ÈME
ANNIVERSAIRE
DE LA
LIBÉRATION
9 FÉVRIER



JOURNÉE
CITOYENNE
24 MAI



OPÉRATION
REMPOTAGE
DÉCOUVERTE
DES ASSOCIATIONS
17 MAI



FÊTE DE LA
MUSIQUE
20 JUIN



REPAS DES
ÂÎNÉS
4 MAI



FÊTE
NATIONALE
13 JUILLET





**LES
JEUDIS
DU PARC
HARTMANN**
JUILLET ET
AOÛT



**LA NUIT
DES ÉTOILES**
2 AOÛT



**FÊTE
INAUGURALE DU
MARCHÉ DE NOËL**
21 NOVEMBRE



**JOURNÉES
DU PATRIMOINE**
20-21 SEPTEMBRE



**BROCANTE
DES ENFANTS**
23 NOVEMBRE



NAISSANCES

Octobre 2024

Le 25 KARAMOKO Moustapha

Décembre 2024

Le 23 TATAS Aaron

Janvier 2025

Le 29 PETIT Peter

Mai 2025

Le 26 BOURSON Agathe

Juin 2025

Le 5 ABAUL Kays

Le 16 KEMPF Évie

Juillet 2025

Le 9 MARNAY Israëlle

Le 9 BECK Anna

Septembre 2025

Le 23 MUSLIU Luna

Octobre 2025

Le 16 RAVOU Matthew

MARIAGES

Avril 2025

Le 26 GILLET Samuel – GEORGE Florianne

Le 28 JEHL Louis-Clément – LE CAMUS

Soline

Juin 2025

Le 7 AMBEIS Aurélien – KUNTZ Léa

Le 21 HESSMANN Denis – PFIRRMANN

Marie-Graziella

Septembre 2025

Le 6 GRAFF Marc – GAEBELÉ Evelyne

Le 6 HAMANN Quentin – PAUPE Laurine

Octobre 2025

Le 4 GIANTI Guillaume – VOORTMANN
Vanessa



Fêtez vos noces !

Si vous habitez Munster et fêtez vos 50, 60, 65, 70 ans ou plus de mariage, signalez nous au bureau de l'État-civil.

Une surprise sera prévue pour vous !



ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

60 ans de mariage

Le 30 avril LAENGY Joseph et KOPFF
Marie Paule

Le 1er mai RIBEIRO DE AZEVEDO Joao et
ALVES RIBEIRO Maria Isaura

Le 17 juillet CHARION Georges et
BOSSON Marie Louise

Le 21 novembre SCHUBNEL Armand et
MICHEL Nicole

50 ans de mariage

Le 15 février GIGAN Jean-Claude et
DAMOUR Désirée

Le 11 octobre JACQUOT Maurice et
BARETH Catherine

Le 30 octobre SCHALLER Denis et
BRUNENKANT Marguerite



LES ÉPOUX JACQUOT - 50ANS DE MARIAGE

GRANDS ANNIVERSAIRES

Décembre 2024

Le 6 OURANE-MAURER née LACMANN
Noémie, 98 ans

Le 24 GAERTNER née ROESS Marie
Hélène, 99 ans

Janvier 2025

Le 8 SARZI née PARNOT Ginette, 102 ans

Février 2025

Le 13 MARCHAL Raymond, 90 ans

Le 21 HINCKER Suzanne, 90 ans

Mars 2025

Le 3 BARTH Suzanne, 90 ans

Le 13 TAHON née CABY Françoise, 90 ans

Avril 2025

Le 1 MORISSET Pierre, 102 ans

Le 9 RIMMELY née FREY Suzanne, 96 ans

Le 23 SCHWARTZE née MOENCH Marie
Fanny, 96 ans

Mai 2025

Le 13 JAEGLÉ née BRUNN Marie Hélène,
90 ans

Le 13 GREMES née PUSSE Zonia, 90 ans

Le 16 JOOS Armand, 90 ans

Le 30 MUNSCH née MARTOUREY Odile,
101 ans

Juillet 2025

Le 19 POMMIER Maurice, 98 ans

Août 2025

Le 13 LUTZ née STOEHR Frédérique, 90
ans

Le 22 MARX Marcel, 99 ans

Le 30 ILTIS née GUTHLEBEN Hélène, 97
ans

Septembre 2025

Le 9 FAESSEL née BRUCKERT Marie, 102
ans

Le 16 RESCH Albert, 90 ans

Le 25 AMANN née GISSLER Hélène, 97
ans

Octobre 2025

Le 4 KLEMENT Raymond, 90 ans

Le 11 HINCKER Maurice, 90 ans

Le 13 OBERZUSSER née HUSSER Irène, 99
ans

Le 21 ROESS née SIEGWALT Hélène, 90
ans

Le 27 ALNOT née GÉRARD Solange, 95
ans

Novembre 2025

Le 15 RIEHL Jean Roger, 103 ans



LES 103 ANS DE MONSIEUR RIEHL LE 15/11

DÉCÈS

Décembre 2024

Le 4 SCHICKEL née THALMANN Berthe, 95
ans

Le 8 MASSON née HAMMER Annik, 69 ans

Le 9 BUIREL née CAPDEBOSCQ Simone, 93
ans

Le 9 WODEY née WILLEM Jeanne, 90 ans

Le 16 HOFFMANN Cécile, 89 ans

Le 23 FRITSCH née ROESS Georgette, 95
ans

Le 23 HARTMANN née BALDECK Adrienne,
89 ans

Le 25 MIESCH Pierre, 86 ans

Le 25 TRIACCA Marthe, 91 ans

Le 29 FELLER née DEPARIS Suzanne, 82 ans

Le 31 FRIZ née HOLL Gabrielle, 102 ans

Janvier 2025

Le 2 SIRAC née BREIT Sabine, 84 ans

Le 5 FLICKINGER née KOHLER Jacqueline, 97 ans

Le 15 SCHEUERMANN née DANNER Suzanne, 97 ans

Le 13 STAPFER Mireille, 67 ans

Le 17 BUSCHÉ Olivier, 60 ans

Le 24 SPIESER Ernest, 85 ans

Le 26 GEORGE Gérard, 81 ans

Le 29 MAURER née FRIEH Marie Odile, 103 ans

Février 2025

Le 2 KAENNEL Jean Albert, 83 ans

Le 4 HERRMANN Edy, 82 ans

Le 14 PICOT née STADLER Marguerite, 80 ans

Le 27 PANZER née HERTZOG Marie Joséphine, 95 ans

Mars 2025

Le 6 RICHERT Gauthier, 90 ans

Le 8 BARTH Suzanne, 90 ans

Le 15 FUCHEY née JEANNOT Julie-Marguerite, 94 ans

Le 22 FÉRRY née SIMON Anne-Marie, 96 ans

Le 24 SCHMITT Raymond, 82 ans

Le 28 MAURER née BRAESCH Marie, 94 ans

Le 31 HERTZOG née DEVIN Frédérique, 99 ans

Avril 2025

Le 15 SPIESER née FREY Marguerite, 83 ans

Le 20 MATHIAS Frédéric, 51 ans

Le 27 THERESINE-AUGUSTINE Roger, 72 ans

Mai 2025

Le 4 LEYES Joseph, 75 ans

Le 6 OBERLÉ née RIEDLINGER Marguerite, 91 ans

Le 7 BEAUCLERC Daniel, 85 ans

Le 23 CAMUS Jean Pierre, 82 ans

Le 28 KEMPF née BURCKBUCHLER Joséphine, 94 ans

Juin 2025

Le 3 TAMPOIS née PAILLARD Christiane, 94 ans

Le 7 RIMMELY née FREY Suzanne, 96 ans

Le 11 SCHWEBEL Franck, 51 ans

Le 12 JAJESNIKA Francis, 87 ans

Le 15 FRANK René, 92 ans

Le 24 SCHRANTZ née HERBSTER Marie-Hélène, 85 ans

Le 27 GRUNENWALD Roger, 70 ans

Juillet 2025

Le 1er KELLER Helmut, 81 ans

Le 1er DIEZ Arlette, 71 ans

Le 3 HAXAIRE née GRABENSTAETTER Lydie, 91 ans

Le 5 FEUERSTEIN née WITTWER Denise, 96 ans

ans

Le 12 GUÉNOT née WECKERLÉ Edith, 83 ans

Le 16 SINGER née FRITSCH-ERTZ Marie-Hélène, 87 ans

Le 23 FRIEDERICHE née ROLL Marie, 92 ans

Le 23 HAEMMER née GRAFF Emma, 94 ans

Le 31 RITTER Marcel, 67 ans

Août 2025

Le 8 TRUNK Alice, 92 ans

Le 12 WEBER Frédéric, 50 ans

Le 17 BANSARD née MICHEL Rosamée, 82 ans

Le 20 SUTTER née DREYER Marie-Louise, 92 ans

Le 24 MATTER Martin, 92 ans

Le 25 LAMEY née OTT Josette, 96 ans

Le 29 MEYER née MARSHALL Edith, 83 ans

Le 29 MURA Jean-Claude, 83 ans

Septembre 2025

Le 1er STAELHÉ née DIERSTEIN Marie Madeleine, 97 ans

Le 18 WENDÉ née KEMPF Georgette, 92 ans

Le 30 HERTZOG née PAGANI Paulette, 94 ans

HOMMAGES



Edy HERRMANN

22/07/1942 - 04/02/2025

Edy Herrmann laisse à la vallée de Munster l'empreinte d'une plume rare, sincère et passionnée. Correspondant de presse infatigable pendant plus de 50 ans, Edy savait écouter, comprendre et transmettre. Il a décrit avec rigueur et sensibilité la vie des villages, les joies simples et les talents qui font l'âme du territoire. Musicien curieux, témoin attentif, Edy a porté la mémoire du territoire avec humanité. Sa disparition marque la fin d'une voix précieuse.



PHOTO OTVM

Monique RATKOFF-ROJNOFF

06/07/1942 - 04/10/2025

Toujours présente pour participer aux défilés organisés par la ville, en tenue de marcaire ou d'Alsacienne, Monique Ratkoff nous a quittés. En plus d'être une muse pour son mari Georges Ratkoff l'aquarelliste, Monique l'a aidé pour l'organisation de ses expositions. Elle était aussi investie au sein de la paroisse catholique, notamment au service des personnes âgées. Munstérienne méritante depuis janvier 2025, elle nous manquera.



VOS RENDEZ-VOUS 2026

Kaffee-Küacha

8 janvier 2 juillet
12 février 10 septembre
5 mars 8 octobre
9 avril 5 novembre
4 juin

Carnaval des enfants

28 février

Repas des aînés

3 mai

Opération rempotage et découverte des associations

16 mai

Journée citoyenne

23 mai

Marché de Pentecôte

25 mai

Fête de la Musique

20 juin

Les Jeudis du Parc

Hartmann
2 juillet > 27 août

Fête Nationale

13 juillet
La nuit des étoiles

1^{er} août
**Fête de la
transhumance et de la
tourte**

13 septembre
**Journées Européennes
du Patrimoine**

19 et 20 septembre
**Inauguration du
marché de Noël**

Novembre
Noël à Munster
Novembre et décembre

Plus d'informations sur : www.munster.alsace

Actus > Ça bouge à Munster

